

**Déchets**

## Le Conseil métropolitain approuve l'évolution des modalités de prise en charge des tontes et des végétaux

La recrudescence et l'intensification des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs constituent des marqueurs du changement climatique à l'œuvre. À l'échelle de nos jardins, nous pouvons agir à moindre effort afin d'atténuer les impacts de ces changements climatiques en faisant évoluer nos pratiques et protéger ainsi la biodiversité. Le Conseil métropolitain vient d'approuver l'interdiction de dépôts des tontes de pelouse en déchèteries et plateformes végétaux au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour tous les usagers et l'arrêt des collectes de végétaux à domicile auprès des pavillons du secteur intra-rocade de Rennes Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Etats des lieux de la gestion des végétaux

En 2021, 31.421 tonnes de végétaux sont collectées sur le territoire de Rennes Métropole (soit 13,5% de la totalité des déchets pris en charge par le service public de gestion des déchets).

Les apports de végétaux en déchèterie sont faits pour 93% en déchèterie et pour 7% en collecte à domicile (respectivement 29.320 tonnes et 2100 tonnes).

92% des végétaux proviennent des particuliers, 6% proviennent des professionnels et 2% des services techniques des communes.

### Les enjeux liés au jardin "zéro déchet"

Adopter des pratiques de jardinage plus favorables à la préservation de la biodiversité en faveur du jardin "zéro déchet" est essentiel pour lutter durablement contre les effets du réchauffement climatique. À l'échelle de nos jardins, nous pouvons agir à moindre effort en faisant évoluer nos pratiques dans une démarche de réduction et de valorisation in situ des végétaux. Considérés à tort comme des "déchets verts", les végétaux sont de formidables ressources pour nos jardins et le fait de les conserver en proximité présente de multiples intérêts pour :

- Le sol : le compostage est l'élément clé, car la dégradation des végétaux (et biodéchets en général) engendre la création de fertilisant naturel. L'ajout de paillage protège le sol en maintenant un taux d'humidité, limite l'érosion et atténue les fluctuations de température.
- L'eau : le paillage réalisé par le broyage des végétaux du jardin permet de diminuer la fréquence des arrosages.

La faune et la flore : afin d'adapter les jardins aux changements climatiques, il est nécessaire de privilégier une large palette d'essences locales à pousse lente, adaptées au climat et qui ne requièrent pas ou peu de taille. La pratique du mulching est bénéfique pour le sol puisqu'en laissant l'herbe coupée sur place, elle se décompose en éléments nutritifs pour le sol. La tonte différenciée (action de tondre seulement en partie la pelouse pour créer des circulations et garder une partie à l'état sauvage pour favoriser la biodiversité) et un gain de temps en termes d'entretien. Aussi, le maintien d'herbes hautes permet de stocker davantage le CO<sup>2</sup> et de préserver un bon niveau d'humidité dans le sol. La conversion d'une partie du jardin en prairie fleurie permet aussi de gagner en temps d'entretien du jardin en plus de favoriser la nidification des abeilles et autres insectes

### Encourager la gestion des végétaux directement au jardin (sans export)

Dans l'objectif d'une mutation progressive vers une adaptation au changement climatique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- Les tontes de pelouse pour l'ensemble des usagers (entreprises, associations, collectivités et particuliers), ne pourront plus être apportées sur l'ensemble des 18 déchèteries et 6 plateformes végétaux du territoire. Les tailles de haies et branchages continueront d'être acceptées

- Les collectes de végétaux (tontes, tailles, feuilles mortes, ...) à domicile auprès des pavillons sur le secteur intra-rocade de Rennes Métropole (Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Saint-Grégoire) ne seront plus assurées.

### Accompagnement des professionnels et particuliers

En complément du développement massif et accéléré du compostage d'ici fin 2023, les habitants seront accompagnés dans l'évolution de leurs habitudes de jardinage lors d'ateliers de formation au jardin "zéro déchet" : Ils seront notamment sensibilisés à la mutation vers des essences adaptées au dérèglement climatique, peu gourmandes en eau. Du personnel sera dédié à la sensibilisation en déchèterie durant les premiers mois d'application des nouvelles règles de dépôt.

La gestion des tontes dans le jardin (mulching, paillage) ne nécessite, dans la plupart des cas, pas d'équipement complémentaire ni une expertise poussée. Des démonstrations seront organisées en déchèterie afin de permettre à tous les usagers d'adopter ces pratiques simples et vertueuses.

La Métropole fera la promotion de kits mulching et de broyeurs. Les professionnels (paysagistes, jardinerie) seront mobilisés pour développer une offre commerciale adaptée, orientée vers le jardin zéro déchet. Lors de rencontres, animations, ils pourront conseiller les particuliers.

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
[Espace Presse](#)

